



www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 29 mai 2020

MAIRIE

COVID 19- REOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES

Pour contacter la mairie

09 71 50 16 31

OU PAR MAIL mairie.le-drennec@orange.fr

↪ LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC L'APRES-MIDI DE 13H30 A 17H30, et reste joignable le matin de 8h30 à 12h00 au 09.71.50.16.31 ou par mail.

↪ L'AGENCE POSTALE DU DRENNEC EST OUVERTE aux horaires habituels de 8h30 à 11h30 du lundi au samedi. Nous vous prions de favoriser le paiement par carte sans contact et de vous munir de votre propre stylo.

NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES CONSIGNES AFFICHEES A L'ENTREE DE LA MAIRIE.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS DU 26 MAI.

- Monique LOAËC, élue Maire
- Michel BROCH, 1^{er} adjoint
- Jeannine MILIN, 2^e adjointe
- Jean-Christophe FERELLOC, 3^e adjoint
- Gwen AUTRET, 4^e adjointe
- Serge PELLEAU, 5^e adjoint

MESSAGE DE MADAME LE MAIRE. Je remercie sincèrement les Drennécois qui sont venus voter le dimanche 15 Mars à l'occasion des élections municipales. Plusieurs d'entre vous n'ont pu se rendre aux urnes pour différentes raisons, dans ce contexte de crise sanitaire, je les comprends, la santé étant le bien le plus précieux que nous puissions posséder. Beaucoup d'entre vous m'ont témoigné de la sympathie, des encouragements, du soutien pendant cette campagne et ce fut un réel encouragement à prolonger mon engagement.

Je remercie également les agents municipaux, assesseurs, scrutateurs qui ont participé à la bonne organisation de ce scrutin dans des conditions inédites.

Je voulais aussi remercier chaleureusement mes colistiers pour leur implication dans la campagne et d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés, dès la première heure, sans réserve. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui nous attend durant ces 6 ans.

Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Monique LOAEC, Maire de LE DRENNEC

↪ **LES SALLES MUNICIPALES RESTERONT FERMEES AUX ASSOCIATIONS AINSI QU'AUX PARTICULIERS, L'ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE PAR LE BIAIS D'UNE ASSOCIATION RESTE INTERDITE.**

↪ **REOUVERTURE DES ECOLES, ET DES SERVICES PERISCOLAIRES**, en lien avec les directrices des écoles.

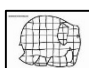
Les inscriptions à la cantine et à la garderie sont **OBLIGATOIRES** par le biais du site internet **logicielcantine.fr**. La livraison des repas cantine se fait pour 2 jours : les repas du lundi et mardi sont livrés le lundi et les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi. Nous vous demandons à l'avenir de bien vouloir **inscrire vos enfants avant le vendredi 9h pour les repas du lundi et mardi et avant 9h le mardi pour les repas du jeudi et vendredi**. Merci de tenir compte de ces délais pour assurer au mieux le nombre de repas à prévoir.


Tout enfant non inscrit ne sera pris en charge par les services. Pour la garderie du soir, nous demandons aux parents **d'apporter le goûter des enfants**. Aucun goûter ne sera proposé par nos services. Nous vous rappelons que la garderie **ferme à 18h00** le soir.

🗑️ **FERMETURE AIRE DE DECHETS VERTS** : Pour continuer d'assurer ce service, une réhabilitation des aires de déchets verts serait nécessaire pour prévenir tout accident ou pollution susceptible de dégrader le milieu environnant. Cependant, dans un court délai, la CCPA, n'est pas en capacité de supporter les coûts d'investissement d'une mise aux normes de 3 aires (Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Landéda) auxquels s'ajouterait des coûts de fonctionnement liés principalement au gardiennage. En conséquence, Le Président de la CCPA a donc été contraint de prendre la décision de fermer les aires de déchets verts jusqu'à nouvel ordre.

Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

Par ailleurs, les déchets verts peuvent être une ressource pour les jardins : **Les usagers sont encouragés à valoriser les déchets au moyen des différentes valorisations possibles : mulching, broyage, paillage et compostage.**

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.

 **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr <https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

La bibliothèque fonctionne désormais par réservation avec le service "Livres Voyageurs": je réserve, j'emporte, je lis... Il suffit de réserver ses documents (romans, BD, documentaires, revues, DVD, CD...) soit sur le catalogue du Site internet de la bibliothèque: bibliotheque-ledrennec.fr, en accédant à son compte lecteur, soit par mail ou par téléphone. Les usagers n'ont pas accès au local de la bibliothèque pour le moment. Les réservations sont à retirer dans le Hall des Châtaigniers par une seule personne par famille aux horaires habituels d'ouverture.

Couverture en délire : Pour garder contact avec la bibliothèque, les jeunes du Drennec sont invités à envoyer par mail une photo de leur coup de cœur lecture pendant le confinement, en se mettant en scène avec la couverture de leur livre préféré à : bibliotheque.ledrennec@orange.fr. Une exposition des photos sera envisagée plus tard dans la bibliothèque dès que les conditions le permettront, plus d'informations à venir sur le site internet.

ORDURES MENAGERES :

🗑️ En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de Coronavirus COVID 19 et pour assurer au mieux la protection des agents du centre de tri de déchets nous vous rappelons que : **Les masques et gants usagés, les mouchoirs à usage unique, les lingettes désinfectantes DOIVENT ETRE JETES** dans des sacs fermés dans la **POUBELLE D'ORDURES MENAGERES**.

COVID19 -ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

L'hôtel de communauté du Pays des abers sera de nouveau ouvert au public le Mardi 2 juin 2020. Horaires 8h30-12h / 13h30-17h30.

Le port du masque sera obligatoire dans nos locaux. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les usagers.

☎ Pour plus d'informations, 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr

Mardi 2 juin, Réouverture des services d'accueil de la **Maison de l'emploi** avec une nouvelle réorganisation dans les locaux de l'hôtel de communauté à PLABENNEC - Un accueil physique tous les matins du Lundi au Vendredi sur **RDV** - Un accueil téléphonique tous les après-midis. Le port du masque est obligatoire..

☎ Pour plus d'informations, 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

REOUVERTURE DES DECHETERIES. Depuis le jeudi 14 mai 2020, les usagers ne sont plus soumis à l'accès des déchèteries de la CCPA selon les numéros de plaques d'immatriculation.

Un filtrage à l'entrée des déchèteries par les agents d'accueil sera maintenu si trop d'usagers venaient à se présenter en même temps afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Les déchèteries situées à Plabennec et Lannilis seront ouvertes du lundi au samedi de 09 h à 12h et de 14h à 18h jusqu'à nouvel ordre. Les déchèteries de Plouguerneau, Plouguin et Bourg-Blanc seront ouvertes aux jours et horaires habituels.

L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Mercredis des Semaines Paires.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé) contactez le 09.726.750.29.

RECENSEMENT CITOYEN : Les jeunes filles et garçons, **nés en avril, mai** sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans révolus**. Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site www.mon.service-public.fr

VIE SCOLAIRE

ECOLE DES SOURCES. Inscriptions : la directrice reçoit les familles uniquement sur rendez-vous en envoyant un mail à ec.primaire.ledrennec@orange.fr ou en téléphonant au 02.98.40.76.95. En application du protocole sanitaire, les parents visiteront les locaux un par un, le port du masque est obligatoire. Pour une inscription, merci de vous munir du livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation en cas de changement d'école. Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir du 1^{er} septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

ECOLE ST ADRIEN. Vous pouvez à nouveau déposer vos journaux à l'école St Adrien le samedi matin de 9h30 à 12h30 dans le container prévu à cet effet. Celui-ci sera positionné **devant le portail de l'école**. Le dépôt peut également se faire dans le SAS de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.



RESTAURANT SCOLAIRE - LE DRENNEC. Menus du Mardi 2 au vendredi 5 juin : **Mardi** : Carottes râpées - Dahl de lentilles corail - Riz - Salade de fruit. **Jeudi** : Taboulé - Cordon bleu- Chou-fleur béchamel - Mousse fruit rouge. **Vendredi** : Tarte au fromage - Emincé de veau sauce tex mex - Courgette - Entremet vanille.



VIE ASSOCIATIVE

OFFICIERS MARINIERS. En raison de la situation sanitaire actuelle, la journée champêtre prévue le dimanche 14 juin est annulée.

ANNONCES DIVERSES

BOULANGERIE TANGUY. La boulangerie sera fermée samedi 30 et dimanche 31 mai. Réouverture mardi 2 juin aux horaires habituels : 6h30-12h30 / 15h30-19h, fermé le samedi après-midi.

TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO. Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront **s'effectuer exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter de la fin mai 2020. Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. RENSEIGNEMENTS 02 99 300 300 Du lundi au samedi de 8h à 20h ou sur le Site internet : www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

Pourquoi s'inscrire en ligne ? Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne. L'inscription en ligne, c'est : • un espace unique pour l'inscription de vos enfants • accessible 7 jours/7 et 24h/24 • simple et rapide.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider. Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien «Inscription en ligne».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2019-2020 ? ».
5. Un mail vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par mail et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

PORTES OUVERTES : La Maison Familiale de St Renan, 4 route du Mengleuz, Organise le vendredi 5 juin (17-20 heures), une soirée « PORTES OUVERTES » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale.

ANGLAIS COURS SCOLAIRES. Stages d'été CM1 à la Terminale, 15 heures de cours en groupe, du 6 au 10 juillet 2020 ou 9h30 à 12h30 ou du 24 au 28 août 2020 de 9h30 à 12h30. Ciel Bretagne, rue du Gué Fleuri - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Renseignements : Tél : 02 98 30 45 80.

COURS PARTICULIER. Bruno l'HOSTIS, professeur indépendant, donne cours maths et physique-chimie, niveaux collège et lycée, en juin, juillet, août, afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire.

EMPLOI. L'association Amadeus Aide et Soins recrute 3 assistant(e)s de proximité en CDD sur les secteurs de Brest, Landerneau et Lesneven (1 par secteur) pour les remplacements de congés du 29/06/2020 au 13/09/2020 (dont 1 semaine de doublure). Durée du travail variant entre 24h30 et 35h par semaine. Les missions principales sont : participer à la mise en place et au suivi du projet d'intervention individualisé du bénéficiaire, contribuer à la gestion de l'équipe d'intervenants et contribuer à la vie de la structure. Une expérience dans le domaine est souhaitée. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr. Plus d'informations au 02 98 21 12 40.

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

CABINET INFIRMIER 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Les horaires d'ouverture du Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal : Les personnes qui souhaitent (futurs parents, parents et assistants maternels) avoir des informations lors d'un entretien téléphonique (renseignements modes d'accueil pour un bébé à naître, recherche d'assistants maternels, renseignements administratifs...) peuvent contacter les animatrices du Relais Parents Assistants Maternels suivant les horaires : du lundi au jeudi de 9h à 16h30 au 06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22 ; le mercredi de 9h à 16h30 au 06.01.44.01.12 ; le vendredi de 9h à 16h au 06.01.44.01.12.

Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail rpam@plabennec.fr, en nous indiquant le jour et l'heure qui vous conviendraient.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.



FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes du Pays des Abers participe au Fonds Covid-Resistance, dont le dispositif est opérationnel depuis le 15 mai.

Ce dispositif est un prêt à taux zéro financé à parts égales en 4 blocs par la Banque des Territoires, les 4 conseils Départementaux, les 59 EPCI bretons dont la CCPA et l'EPCI Cap Atlantique pour les 3 communes bretonnes qui font partie de cette communauté de communes majoritairement ligérienne, l'Association des Iles du Ponant pour les 3 îles (Bréhat, Sein et Ouessant, non membres d'un EPCI) et le Conseil Régional.

Vous trouverez ci-joint

- Un accès direct à la **fiche de présentation du dispositif**, sur le site de la Région : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>
- Le lien de la plateforme de dépôt des demandes sur lequel vous pouvez effectuer votre demande en ligne jusqu'au 30 septembre <https://covid-resistance.bretagne.bzh>

